

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 avril 2022**  
**Rapporteur :**  
**Monsieur Jacques LE ROUX**

**N° 30**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 13/04/2022  
- la transmission au contrôle de légalité le : 12/04/2022  
(accusé de réception du 12/04/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Commissions municipales, organismes extérieurs - Modification de la représentation**

**Madame Véronique BLUMENTHAL ayant démissionné de son mandat de conseillère municipale, il convient de pourvoir à son remplacement dans les commissions municipales ainsi que dans les organismes extérieurs où elle représentait la commune de Quimper.**

\*\*\*

La démission de madame Véronique BLUMENTHAL de son mandat de conseillère municipale est effective depuis le 22 février 2022. Conformément aux dispositions de l'article L270 du Code électoral, elle a été remplacée au sein de l'assemblée délibérante de la commune de Quimper par monsieur Gérard QUIDEAU.

Par ailleurs, madame Véronique BLUMENTHAL siégeait dans les commissions et organismes extérieurs ci-après énumérés :

- membre de la commission municipale « Ressources et évaluation des politiques publiques » ;
- membre titulaire de la commission communale des impôts directs (CCID) ;
- représentante de la commune de Quimper à l'école Saint-Joseph ;
- représentante suppléante (de Mme Yvonne RAINERO) de la commune de Quimper au conseil d'administration de l'association pour le dépistage des cancers ADEC 29.

Il convient de l'y remplacer. Cependant, monsieur Gérard QUIDEAU, nouveau conseiller municipal, ayant informé madame la maire de son souhait de siéger au sein de la commission « Ville des savoirs et des temps libres », il est proposé d'ajouter un membre supplémentaire à cette commission et de ne nommer aucun remplaçant de madame BLUMENTHAL au sein de la commission « Ressources et évaluation des politiques publiques ».

\*\*\*

Le conseil municipal prend acte que la commission « Ressources et évaluation des politiques publiques » ne comprendra plus que 13 membres au lieu de 14 initialement ;

Par ailleurs, une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir dans les commissions ou dans les organismes extérieurs après appel de candidatures, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les nominations ont pris effet immédiatement et il en a été donné lecture par madame la maire :

- monsieur Gérard QUIDEAU siègera au sein de la commission municipale « Ville des savoirs et des temps libres » ;
- monsieur Gérard QUIDEAU remplacera madame Véronique BLUMENTHAL dans les commissions et organismes suivants :
  - au sein de la commission communale des impôts directs (CCID), en tant que titulaire ;
  - à l'école Saint-Joseph ;
  - au conseil d'administration de l'association pour le dépistage des cancers ADEC 29, en tant que suppléant.